

"Cinq heures à l'UEO ou la sécurité européenne en chambre" dans Le XXe siècle (26 décembre 1958)

Légende: Le 26 décembre 1958, la revue fédéraliste Le XXe siècle dresse un tableau mitigé des travaux de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et s'inquiète de la profusion d'organisations internationales en Europe.

Source: Le XXe Siècle fédéraliste. 26.12.1958, n° 6; 11e année. Paris: Vingtième siècle fédéraliste.

Copyright: (c) Le XXe Siècle fédéraliste

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"cinq_heures_a_l_ueo_ou_la_securite_europeenne_en_chambre"_dans_le_xxe_siecle_26_dece_mbre_1958-fr-ceb4d910-a37d-40ab-af27-981295c613c7.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Cinq heures à l'U.E.O. ou la sécurité européenne en chambre

Il faut que je batte ma coulpe en commençant. U.E.O., pour moi, c'était une sorte de prononciation bébé de U (n) E (s) (c) O. J'ai pu, très péniblement, tenir deux heures dans le bel et extravagant palais de la place de Fontenoy (1); une fois m'a suffi et j'ai juré, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus. A l'U.E.O., je suis retourné, par intérêt. C'est un sigle mal connu, et méconnu. Pour ma part, j'ai beaucoup appris au palais d'Iéna où siégeait l'assemblée de ladite U.E.O.

Le malheur a voulu que cette assemblée siégeât à Paris, en même temps que l'O.T.A.N., l'O.E.C.E., le Conseil de l'Europe — cependant que se tenait à Strasbourg l'assemblée des Six (2)... Les débats de la France avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à propos de l'organisation atlantique, les rebondissements au château de La Muette de la querelle de la Zone de libre échange ont monopolisé les manchettes au détriment de l'U.E.O. Or cette U.E.O. est la seule organisation à Sept, c'est-à-dire la seule institution où se rencontrent organiquement les Six du Marché commun et l'adversaire acharné de celui-ci : la Grande-Bretagne.

D'où l'intérêt particulier de cette session, malheureusement négligé par la presse et l'opinion pour les motifs ci-dessus rappelés, et aussi pour des raisons qui tiennent à la conception même de l'U.E.O.

Qu'est-ce que l'U.E.O. ?

Pourquoi s'approche-t-on assez ironiquement de l'U.E.O., avec une envie de comparaison péjorative avec l'U.N.E.S.C.O. ?

Parce que son origine, sa composition, son articulation ne pouvaient en faire qu'un organe de carton, un rideau de fumée sans force et sans pouvoir. Lorsque MM. Mendès-France et Anthony Eden se trouvèrent devant leur cadavre de C.E.D. mort-née, ils improvisèrent, en octobre 1954, à des fins uniquement psychologiques, cette Union de l'Europe Occidentale (à Sept) formée à l'image du Conseil de l'Europe (à Quinze) d'une assemblée sans droits et d'un Conseil de ministres sans pouvoir — et ceci à partir du traité de Bruxelles de mars 1948 conclu entre la France, la Grande-Bretagne et les trois pays du Benelux... contre l'Allemagne. Le cocasse était que l'extension consistait à introduire... l'Allemagne (et l'Italie) dans le cercle. La paralysie provenait de la présence de la Grande-Bretagne qui n'admet d'entrer que dans des organismes de simple coopération où chaque pays conserve sa pleine liberté. Un Conseil de l'Europe en petit — à la différence, capitale, près, qu'à celui-ci il est statutairement interdit de traiter des problèmes de défense, tandis que l'U.E.O., comme son père le traité de Bruxelles, a essentiellement vocation de s'occuper de « légitime défense collective ». C'est donc, comme le déclarait M. Hutchinson, qui présidait l'assemblée, « le chien de garde de la défense européenne »... mais un chien de garde qui ne peut qu'aboyer. Mordre est du seul domaine de l'O.T.A.N. ou plutôt, à l'échelon européen, du SHAPE et de SACEUR.

Des hommes sérieux...

Si l'on ajoute que le préambule des accords de Londres et de Paris d'octobre 1954 stipule que les gouvernements membres de l'U.E.O. sont résolus « à prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe », on mesure le scepticisme de l'observateur : en l'absence de tout organe de décision, cette belle proclamation ne peut être qu'un vœu pieux.

Eh bien, tout comme à l'Assemblée de Strasbourg d'ailleurs, on fait là quand même de l'excellent travail d'étude, d'exploration, de confrontation. Pourquoi faut-il que tout ceci reste quasi confidentiel, et ne serve finalement à rien ? La réponse est aveuglante : parce qu'il n'y a pas de bras séculier, pas même une ombre de pouvoir politique. Et l'on se prend à rêver à ce qu'aurait pu être la C.E.D., à ce que pourra être demain l'Autorité politique des Six...

J'ai entendu là un très remarquable rapport — précis, détaillé, intelligent — de M. Mulley, au nom de la Commission de la Défense et des Armements, sur « l'Etat de la sécurité européenne » que la place dont je dispose ne me permet pas de résumer ici. Disons qu'il en ressort essentiellement :

- que les forces armées des Sept sont organisées selon des types très différents;
- que le niveau global souhaitable n'est pas encore atteint (3);
- que la standardisation et l'interchangeabilité des armements, capitales en cas de conflit, en sont encore au stade des projets (4).

Tout ceci n'est pas très encourageant et montre combien il reste à faire... L'essentiel du débat n'a pourtant pas roulé là-dessus. Il s'est centré sur le second paragraphe du projet de Recommandation, qui stipule que l'emploi initial des armes tactiques nucléaires doit être du ressort politique des gouvernements des Sept unanimes, l'emploi ultérieur étant laissé à l'initiative des chefs militaires.

...Qui s'agitent dans le vide

On voit les problèmes soulevés ; ils sont immenses et graves — car les seules armes nucléaires tactiques actuelles ont la puissance de la bombe d'Hiroshima... (5). Emploi initial, ou ultérieur, possibilité d'utilisation défensive en cas d'agression, emploi antiaérien ou naval, sur le seul sol national ou non, etc.

La discussion politico-technique eût pu être passionnante, peut-être décisive — et ici on voit de plus en plus s'abolir la distinction entre les politiques et les militaires. Par la force des choses, ceux-ci s'occupent de plus en plus des affaires de la cité, et les politiques font de la stratégie et de la tactique.

Malheureusement, le débat tourna court — ou plutôt, mal — à cause de ce qu'il faut bien appeler la foncière inadaptation du socialisme européen aux problèmes mondiaux (6). Les interventions successives de deux SPD allemands et de trois travaillistes britanniques furent consternantes. On peut les résumer ainsi : « Nous ne devons ni réglementer l'usage des armes nucléaires, ni en envisager l'emploi, ni même parler ici de ces choses abominables... » Rendant hommage dans une intervention d'une haute tenue, et très écoutée, au patriotisme et à la résolution anti-communiste des socialistes allemands, le vice-président du Bundestag Richard Jäger n'eut aucune peine à démontrer l'irréalisme et l'absurdité d'une telle attitude : pour tenir en respect l'adversaire, il est indispensable de disposer des mêmes armes que lui, et de lui faire savoir qu'elles serviront s'il avait la folie d'attaquer.

C'est ce qu'à la dernière séance de l'Assemblée, le général Norstad, qui assume la responsabilité effective (et non verbale) de la défense européenne, sut d'ailleurs rappeler, avec toute l'autorité qui s'attache à ses fonctions et à sa compétence, aux rêveurs éveillés qui résolvent les problèmes en les passant sous silence. Si les socialistes européens veulent être à l'heure de 1959, ils ont encore beaucoup à apprendre ; conseillons-leur de méditer le mot de Bossuet : « Il n'est pas de pire dérèglement de l'esprit que de voir les choses comme on voudrait qu'elles soient, au lieu de les voir comme elles sont en effet ».

La justice exige de mentionner que le rapporteur, M. Mulley, est un travailliste, et qu'une brillante intervention d'un autre travailliste, l'Écossais Steele, témoigna que le pacifisme abstrait n'est pas partagé par tous les socialistes d'outre-Manche et d'outre-Rhin.

Et puis, on l'a déjà dit, les Recommandations de l'Assemblée de l'U.E.O. iront se perdre dans les tiroirs ministériels. Alors...

Il n'empêche. L'U.E.O. prouve tout de même qu'une coopération organique est possible entre les Six et la Grande-Bretagne. Elle prouve surtout qu'en dépit de M. Eccles, les divergences sur le Marché commun n'empêchent nullement les Sept de songer ensemble à leur solidarité stratégique et vitale.

Que conclure ? Que l'Europe est aujourd'hui dotée d'une profusion d'organismes enchevêtrés dans laquelle il est temps de mettre de l'ordre. Et que cet ordre doit commencer par en haut, par un effort politique. On sait que c'est l'objet du Congrès international que l'Action Européenne Fédéraliste organise à Wiesbaden les 9, 10 et 11 janvier prochain. Là est l'avenir.

François GRAINCOURT

- (1) Voir « Deux heures à l'UNESCO », in Le XXe Siècle, n.° 4, du 28 novembre dernier.
- (2) M. Wigny, ministre des Affaires étrangères de Belgique, s'est plaint, devant l'assemblée de l'U.E.O., de cette incohérence et a proposé la rationalisation de toutes ces organisations. Excellente initiative, qui soulève d'ailleurs de nombreux problèmes.
- (3) Ici la France est visée : pratiquement, toutes ses unités disponibles sont en Algérie.
- (4) Là, c'est la Grande-Bretagne, qui envoie ses fusils de 0,3 pouce (le seul calibre standardisé) sur les théâtres d'opérations non-européens...
- (5) On prévoit des grenades nucléaires « de poche », qui n'auront que la puissance des schrapnells d'artillerie classique ; mais on n'y est pas encore.
- (6) On comprend que le socialisme européen batte froid au socialisme français, coupable de ne pas se mouvoir dans les brumes idéologiques du XIXe siècle et le pacifisme abstrait du début du XXe.